



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Réduction du débit des bassins versants des Mille Îles
LES DÉPUTÉS DES BASSES-LAURENTIDES
SURVEILLENENT LA SITUATION DE TRÈS PRÈS

Sainte-Thérèse, le 23 février 2011 – Le député de Blainville, M. Daniel Ratthé, et le député de Deux-Montagnes, M. Benoit Charette, ont rencontré récemment les représentantes du Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) pour faire le point sur le débit des cours d'eau régionaux. Les attachés politiques des députés de Groulx, Masson et Mirabel étaient également présents. Rappelons que les Basses-Laurentides ont été particulièrement touchées l'été par le bas niveau de la rivière des Mille Îles et du lac des Deux-Montagnes, à tel point qu'une interdiction d'arrosage a été décrétée durant la belle saison.

Le COBAMIL est un organisme de concertation qui a pour mandat la gestion intégrée de l'eau. L'équipe du COBAMIL travaille à compléter le portrait de la région, afin d'établir un diagnostic le plus précis possible, en plus de réaliser le Plan directeur de l'eau (PDE). L'organisme a également pour mission de sensibiliser les citoyennes et les citoyens à l'importance de cette ressource vitale et offre des services d'échantillonnage, de cartographie et de caractérisation de milieux aquatiques et riverains. Ainsi, Mmes Denise Cloutier, présidente, et Elsa Dufresne-Arbique, directrice générale, ont rencontré les membres de l'Assemblée nationale des circonscriptions touchées par cette problématique du faible débit des cours d'eau. On a exposé l'état actuel des cours d'eau de la région, incluant la rivière des Mille Îles et les principaux tributaires de cette dernière, soit les rivières du Chêne, du Chicot, aux Chiens et la rivière Mascouche. Il appert que ces dernières subissent de fortes pressions reliées à l'activité humaine, puisque situées en milieu urbain ou en zone agricole.

« Nous saluons l'initiative du COBAMIL qui souhaite la participation de tous les intervenants concernés dans la recherche de solutions. Nos concitoyennes et concitoyens ont été nombreux à nous partager leurs préoccupations. Il faut surtout se rappeler que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs avait sonné l'alarme en 2005 dans le cadre d'une étude sur le faible débit de la rivière des Mille Îles, mais le gouvernement Charest n'a rien fait. Personne ne veut revivre les événements de l'été 2010 », a soulevé le député Daniel Ratthé.

« Nous nous sommes retrouvés, cinq ans plus tard, devant une situation catastrophique qui a mené, l'an dernier, à des travaux d'urgence de dragage du lit de la rivière, ce qui a d'ailleurs occasionné de multiples inconvénients aux riverains. Souhaitons qu'une meilleure planification favorise des solutions moins draconiennes et plus respectueuses. Mais cela ne doit pas nous déresponsabiliser, tous autant que nous sommes, à l'égard de l'économie de l'eau potable. Les citoyens et les entreprises doivent s'engager dans les efforts de réduction de la consommation de l'eau potable, une ressource précieuse et coûteuse à produire », a conclu le député Benoit Charette.

Pour plus d'information sur les bassins versants des Mille Îles, on peut visiter le site www.cobamil.ca

-30-

Renseignements :	Benoit Charette	Daniel Ratthé
	450 623-4963	450 430-8086